

## Les Permanences



- **Le Relais d'Assistants Maternelles ( Service de l'A.I.P.E)**  
*Aides à la recherche de modes de garde. Lundi de 16h à 18h.*
- **Conseiller juridique** *1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h.*  
*Renseignements sur les textes de lois. Sur rendez-vous au secrétariat.*
- **Médiateur** *Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 12h*  
*Recherche de solutions Sur rendez-vous au secrétariat.*  
*afin d'éviter les procédures juridiques.*
- **Fiscalité** *2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 8h30 à 10h*  
*Informations sur les différentes exonérations d'impôts. Sans rendez-vous.*
- **Caisse Régionale d'Assurance Maladie**  
*Renseignements pour les retraités du régime général. Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de 9h à 12h sans rendez-vous (nombre de places limité).*  
*Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de 13h45 à 16h30 et le 4<sup>ème</sup> vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous auprès de Mme Jallud, au 06.80.67.78.72.*
- **Caisses Complémentaires (ARRCO/ CICAS)**  
*Constitution de dossiers de retraites complémentaires. 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis sur rendez-vous au 0 820 200 014.*
- **Aide à Domicile des Personnes Agées et Handicapées**  
*Solutions pour le maintien à domicile. Le jeudi de 9h à 12h Sans rendez-vous.*
- **Vie Libre** *Le jeudi de 18 h30 à 20 h30*  
*Soutien aux personnes les semaines impaires alcooliques. au Pôle petite enfance*  
*Contacteur M. Michel 04 76 96 08 51.*
- **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)** *Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois*  
*Défense des droits tous les 2 mois de 14h à 15h30.*  
*des accidentés de la vie.*
- **Association Crématisse du Voironnais**  
*Promotion et conseils sur l'idée de crémation. Contacter le secrétariat.*

## Centre Social Municipal de l'Orgère

### Horaires

Le Centre social municipal vous accueille au 96, rue Sadi Carnot (dans le parc de l'Orgère)

- Lundi :  
de 10h à 12h et de 13h45 à 17h30.
- Du mardi au vendredi :  
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30.
- Le 1<sup>er</sup> samedi du mois :  
de 9h à 12h.

### Contacts

Tél : 04 76 65 37 79

Fax : 04 76 37 29 66

Mail :

[centre.social.municipal@ville-de-rives.fr](mailto:centre.social.municipal@ville-de-rives.fr)

## Centre Social Municipal de l'Orgère

### Services



&



### Activités

2008



Le Centre social municipal de l'Orgère s'inscrit dans les missions définies par une circulaire CNAF : équipement de proximité à vocation sociale globale, lieu d'animation de la vie locale, il est ouvert à l'ensemble de la population offrant accueil, animation, activités et services. Il s'appuie sur des partenariats et favorise l'initiative des habitants.

## Les Services

### Référent familles

Le référent familles a pour objectif d'aider au maintien des liens familiaux et soutenir la fonction parentale. Il se doit d'être l'interlocuteur privilégié des familles rivoises. Pour ce faire, différentes actions sont mises en place à destination des familles :

- soirées jeux,
- conférence/débats sur les thèmes de l'enfance et de l'adolescence,
- activités créatives (création de costumes pour carnaval, décoration de Noël, cuisine,...),
- animation de jeux en ludothèque,
- projets divers en fonction des demandes des parents et partenaires.

### Accompagnement à la scolarité

Le Centre social municipal propose, avec la participation d'animateurs bénévoles, une activité d'accompagnement à la scolarité. Elle concerne tous les enfants scolarisés dans les établissements de Rives du CP à la 3<sup>ème</sup>.

L'accompagnement à la scolarité c'est :

- déterminer une démarche de progression correspondant à l'enfant,
- adapter l'intervention en fonction des besoins de l'enfant (mise en confiance, aide méthodologique, acquisition d'une autonomie, contournement des blocages repérés,...).

**Tous les jours de la semaine  
de 16h30 à 18h, sauf le mercredi,  
au 1<sup>er</sup> étage du Pôle Petite Enfance (rue Bayard).**

### Ecrivain public

Le Centre Social met à votre disposition un écrivain public pour vous aider à la compréhension et à la rédaction de votre courrier administratif ou personnel. Il peut aussi vous aider à remplir certains formulaires et à mieux comprendre le fonctionnement des administrations.

**Contactez le secrétariat.**

### Eveil corporel

Le Centre social municipal propose aux enfants de 10 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte, une activité d'éveil corporel animée par une spécialiste de la petite enfance. C'est une occasion :

- de partager un grand moment de complicité avec votre enfant,
- de le voir évoluer au sein d'un groupe,
- d'accompagner votre enfant dans son développement psychomoteur,
- d'observer son évolution dans un espace aménagé et évolutif en fonction de son âge.

**Mercredi 9h45-11h, jeudi 8h45-10h ou 10h15-11h,  
au Pôle Petite Enfance sur inscription au secrétariat.**

### Conseillère en Economie Sociale et Familiale

La conseillère en Economie Sociale et Familiale contribue à la résolution des problèmes de la vie quotidienne de façon individuelle ou collective.

Elle agit dans les domaines suivants :

- budget familial,
- accompagnement éducatif budgétaire,
- surendettement,
- information sur les crédits à la consommation, le classement des papiers familiaux, le logement,
- alimentation et santé, etc...

Des animations collectives sont organisées en fonction des demandes des habitants.

**Sur rendez-vous pris au secrétariat.**

### Transport du jeudi

Pour les personnes de plus de 60 ans ou à mobilité réduite, le jeudi matin, le Centre Social vous propose de vous accompagner en véhicule jusqu'au centre ville pour aller au marché ou pour vous rendre à un rendez-vous...

- entre 8h45 et 9h15 : le minibus vous prend près de chez vous,
- vers 9h15/9h30 : vous êtes déposé(e) devant la Mairie.

- vers 10h30/10h45 : rendez-vous devant la Mairie pour le retour à votre domicile.

**Réserver sa place le mardi précédent  
au secrétariat.**

### Atelier informatique découverte

Le Centre social municipal propose un atelier d'apprentissage des bases de l'informatique :

- traitement de texte,
- tableur,
- navigation internet.

**Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 11h30  
au centre social municipal / sur inscription.  
Le mercredi, réservé aux demandeurs d'emploi.**

### Téléalarme

Un service de contact, d'assistance et de secours pour des personnes dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement. Il favorise le maintien à domicile des personnes en évitant les complications dues à de nombreux accidents (chutes, malaises, etc...).

**Tous les jours, se renseigner au secrétariat.**

### Atelier ETAPE

Le Centre social municipal propose en partenariat avec la Conseillère ESF, un atelier d'apprentissage ou de remise à niveau de la langue française et de découverte de l'environnement local.

- acquisition ou rappel des bases écrites et orales du français,
- perfectionnement de la langue française,
- échange de pratiques et de savoirs,
- amélioration des relations et démarches quotidiennes (administrations, médecins, travail,...).

**Lundi et vendredi de 14h à 16h  
au centre social municipal / sur inscription.**

### Et aussi nos actions ponctuelles :

- . Fête du jeu et soirées jeux.
- . Sensibilisation et information sur :  
Les risques de la route et les accidents domestiques,  
Les dangers d'Internet,  
L'équilibre alimentaire en fonction de l'âge.
- . Actions dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme et les discriminations.